



La Camusière - 18 Rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN
Tél: 02 47 85 11 11 Fax: 02 47 85 11 12
Email : sudptt.36-37@wanadoo.fr
site : <http://sudptt36-37.org>

SECTIONS PIC
VAL DE LOIRE



EN DESS(O)US DE TOUT !

Mercredi 12 juin, à la PIC val de Loire, le personnel de nuit (22/6) s'est mis en grève : 35 agents sur 39 ont refusé de prendre leur travail, soit 90% des effectifs de nuit !

Ce mouvement fait suite à plusieurs faits :

- 2 agents de nuit CDI ont fait l'objet de menaces de licenciement ("de toutes façons, vous allez finir comme les 700 gars de Michelin de Joué les Tours"... (Bravo, très belle comparaison!) de la part d'un responsable traitement nuit, lors d'un "entretien individuel" durant lequel on leur reprochait de refuser les formations en jour sur leurs repos de cycles (« c'est une obligation... », les textes BRH ou le code du travail, on s'en lave les mains...);
- Mardi soir, vers 3h30, premier coup de semonce : la brigade 22/6 s'est mise sur le cul pour demander des "explications" au responsable traitement ;
- Le nouveau patron va dénoncer l'accord sur l'organisation du travail des veilles de fériés et des fériés et ainsi supprimer la compensation de veilles de fériés pour les agents de la PIC (6h compensées, pour une vacation de 8h en 22/6), et la compensation des fériés calculée au réel pour les agents de jour.

Un dialogue en dessous de tout !

Mercredi soir, le DE est venu nous annoncer les bons chiffres réalisés sur le trafic IZ et sur la baisse du courrier. Il a voulu limiter les échanges à 20mn montre en main (compte à rebours et carnet de notes)... Ambiance...

Les agents se sont dits satisfaits de ces résultats et ont vivement déclarés que cela n'était pas leur préoccupation actuelle. Le personnel, très en colère sur la situation et le comportement de certains encadrants, a donc fait valoir ses droits sur les formations, les menaces, les nombreuses intimidations à leur égard et envers certains militants (menaces verbales sur des motifs visant l'expression syndicale!), et aussi surtout a manifesté un désaccord profond sur la dénonciation de l'accord sur les fériés ;

Le patron a juste donné 2 chiffres : 96,...% de QS intra D ("Donc Bravo, 1ere PIC de France..., vous avez bien travaillé, et pour vous remercier, je vous supprime vos compensations..."), et moins 40% de trafic depuis l'ouverture de la PIC... Toutes ses autres réponses ont été bien évidemment hors sujet (mais que viennent donc faire « les 30 glorieuses » là dedans ??), et "je ne suis pas juriste", sur la demande du personnel de respecter les textes de loi ou des BRH.

A la 21ème minute, il a cessé son « dialogue » et a fait demander de reprendre le travail : résultat : 35 grévistes sur 39. Il est ensuite resté une heure avec ses encadrants puis est parti sans dire un seul mot au personnel... Ambiance!!!

Cela en dit long sur le sens du dialogue local, avec une direction qui met une pression de plus en plus accrue sur tout le monde, sur la façon de s'asseoir sur les règlements en vigueur.

La Poste au dessus des lois !

La Poste a aussi des obligations envers son personnel : celle de respecter les réglementations en vigueur, celle de respecter l'intégrité physique et morale de chaque agent ; Elle doit aussi instaurer un véritable dialogue social, à la hauteur de celui dont elle se fait la publicité, qui ne peut être assimilé en l'état actuel à de la propagande mensongère.

Elle n'est pas au dessus des lois : le code du travail existe, les BRH aussi. Sur les formations, ce sont les BRH 19 (fév. 2005) et 35 (mai 2005), le code du travail (L6321-...) qui s'appliquent ; sur les fériés, les BRH sur les congés à La poste, ainsi que la note annuelle sur le travail des jours fériés. La Poste n'applique pas, non plus, la réglementation en vigueur lors du travail du soir du 1^{er} mai, jour férié et chômé, sur les compensations doubles.

Être constamment dans le déni, imposer avec un autoritarisme forcené des mesures allant à l'encontre des règlements et des intérêts du personnel n'a jamais été « co-constructif » : on vous félicite pour la qualité de votre travail, puis on vous retire des droits pour vous remercier... Paradoxal, non ???

Alors nous aussi on a 2 chiffres : 90% de grévistes en nuit !... Et moins 50% de Repos Compensateurs sur une année, (en moyenne 5 ou 6 nuits par an), ce qui représente au moins une semaine de RC pour les nuiteux, qui en font déjà bien assez comme ça !... Et qui en sont fatigués !

L'usure physique et psychologique vers laquelle nous entraîne nos dirigeants a, mercredi soir, pris un coup dans l'aile : le personnel et les syndicats SUD et CGT ont pris leurs responsabilités en refusant collectivement et dignement les mesures et les façons de dialoguer de la direction qui doit revoir toute sa copie, ainsi entamer des négociations véritables.

Du reste, le personnel est aussi très inquiet pour son avenir : la DOTC a annoncé une réorganisation très importante à la PIC : Services d'après midi SPAM, Mixte, PPDC MTP et PPDC S3C (encadrement y compris) ainsi que les 4 techniciens Qualité (« on ne touchera pas à la nuit »... cette année...) dès l'automne. Nul doute qu'après le jour, la nuit tombe...

Le personnel doit faire valoir ses droits, ainsi que le respect de la dignité humaine et continuer de réagir collectivement face aux nombreuses attaques de la Direction :

- Arrêt immédiat des pressions managériales et des intimidations ;
- Annulation de la dénonciation de l'accord sur les fériés ;
- Compensation double pour le travail du 1^{er} mai ;
- Entamer de véritables négociations sur l'organisation des formations ;
- Entamer de véritables négociations sur la prise des congés ;

Deux plénières sont prévues à la PIC, le vendredi 14 juin à 8h30 et le mercredi 26 juin à 14h30. Un comité Technique dénonçant l'accord sur les fériés se déroulera début juillet.

REAGISSONS COLLECTIVEMENT !